

Seite 13
Regions

Un quatrième siège sur cinq pour le PLR

Payerne ? Jacques Henchoz a été élu hier au second tour. La gauche n'a plus qu'un représentant: Eric Küng.

Francis Granget

Et de quatre! Poursuivant sur sa lancée du 13 mars, où il avait sorti du premier coup les représentants de son ticket à trois, le PLR a décroché hier un quatrième des cinq sièges de l'Exécutif payernois. Inspecteur à la Police de sûreté vaudoise, le conseiller communal Jacques Henchoz (1962) a été élu avec 931 voix. Une petite trentaine de voix derrière le municipal sortant et enseignant secondaire Eric Küng, l'un des deux représentants du Parti socialiste et indépendants de Payerne. Mais avec une bonne avance sur l'autre candidat du PSIP, l'ancien préfet de la Broye-Vully André Cornamusaz, 61 ans mercredi et retraité depuis peu. Et loin devant l'autre municipal socialiste sortant Gérald Etter qui, écarté par son parti après son dernier rang au premier tour, avait décidé de se lancer sur sa propre liste. «Pour ne pas avoir de regret.»

Christelle Luisier à la syndiculture

Du côté du PLR, qui avait récemment encore «recommandé à ses troupes de bien voter compact», c'est donc l'euphorie. «C'est vrai qu'on a eu la chance de pouvoir profiter d'une gauche divisée», reconnaît Christian Gauthier, président de la section locale du parti. Ses quatre sièges lui donnent un surplus de légitimité pour revendiquer la syndiculture. «Nous avons déjà annoncé nos intentions en janvier, rappelle le chef de file des libéraux-radicaux payernois. L'assemblée générale se réunira ce lundi soir pour valider le choix de la candidate.» Car cela ne fait aucun doute: c'est Christelle Luisier Brodard, municipale depuis octobre 2009 et présidente des radicaux vaudois, qui sera lancée dans la course. Et l'avocate de 36 ans risque fort d'être élue tacitement, mardi à midi.

«L'entêtement de Gérald Etter»

«Pour l'heure, je ne suis pas très chaud à briguer ce poste», avoue Eric Küng, même s'il sera désormais le doyen de la municipalité où il ne siège pourtant que depuis cinq ans - trois élus sur cinq sont des nouveaux. Président du PSIP, Djordje Ney admet qu'il serait «un peu prétentieux» de revendiquer la syndiculture. Mais «aucune décision n'a été prise officiellement. On en reparlera demain (lundi, ndlr.)», précise-t-il, soulagé d'avoir «tout de même placé l'un des deux candidats de son parti à la Municipalité». Et de commenter: «Gérald Etter, dont je ne remets pas en cause les compétences et l'expérience, a refait le moins bon score. Son entêtement aura été contre-productif pour la gauche. Le désaveu du premier tour a été confirmé hier. C'est le peuple qui tranche!»

Elu le 13 mars au Conseil communal où il était aussi candidat, Gérald Etter compte y siéger. «Je n'en veux à personne d'être éjecté de l'exécutif après dix ans, c'est le jeu, confie-t-il. Je ne claques pas la porte, j'ai envie de mettre mon expérience d'une autre façon au service de la ville que j'aime, de son développement et de son évolution.» De la création d'emplois à l'aménagement du territoire en passant par les projets de bâtiments scolaires, de zone sportive et d'Aéropôle, les défis ne manquent pas! I

Payerne Municipalité

Electeurs: 5788

Votants: 2115

Sont élus: Eric Küng (a, PSIP) 962. Jacques Henchoz (n, PLR) 931. Ont obtenu des voix: André Cornamusaz (PSIP) 850. Gérald Etter (a, Socia-Liste libre) 640.